

Solidarité : quartier Saint-Clément à Montpellier, goûter de soutien pour un père de famille menacé d'expulsion.

Nous aurions fait pareil à sa place

Mobilisation vendredi 17 mai devant les écoles KIPLING et BAUDELAIRE, quartier Saint-Clément à Montpellier. Il est 16h45, c'est la sortie des classes, Souad HAKKOUM a étalé de merveilleux petits gâteaux au miel et aux amandes qu'elle a confectionnés pour remercier amis, voisins, parents d'élèves, enfants, enseignants ainsi que Christian BOUILLE, adjoint au maire délégué au quartier, rassemblés pour demander la régularisation de son mari, Abdelmalek HAKKOUM. En effet, ce père de famille est très apprécié dans le quartier.

En février 2013, Abdelmalek HAKKOUM a reçu de la préfecture de Montpellier une Obligation de quitter le territoire français (OQTF) : il risque à tout moment d'être arrêté et expulsé loin de sa femme et de ses trois enfants.

Pourtant, son épouse Souad vit en France depuis 2004. Elle a une carte de résidente de 10 ans. Elle a épousé Abdelmalek en Algérie en 2006. Depuis Abdelmalek a essayé en vain d'obtenir un visa pour rejoindre son épouse et leurs enfants nés depuis. En désespoir de cause, il s'est résolu à venir le 14 février 2011, muni d'un simple visa de touriste, pour vivre enfin une vie normale auprès des siens, usant du Droit de vivre en famille garanti par la CIDH.

Les trois enfants sont nés en France. Les deux aînés sont scolarisés dans les écoles BAUDELAIRE et KIPLING, dans le quartier Saint-Clément. Le frère d'Abdelmalek, de nationalité française est prêt à l'embaucher dans sa société de gardiennage. Il ne manque plus qu'un titre de séjour Vie privée et familiale pour que cette famille puisse vivre en paix.

Le Réseau Education Sans Frontières 34 suit le dossier de près, soutenu par la FCPE locale et invite à signer la pétition de soutien à Abdelmalek HAKKOUM sur son site internet.

<http://placeauxdroits.net/resf34/spip.php?article725>

Le recours d'Abdelmalek Hakkoum contre l'Obligation de Quitter le Territoire Français sera jugé au Tribunal administratif de Montpellier le 5 juin à 9H30 (rue Pitot). Soyons nombreux à venir le soutenir.